



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École Nationale
Supérieure
Architecture
UGA Grenoble

GUIDE DE L'ÉTUDIANT 2025-2026

DIRECTION DES ÉTUDES
ET DE LA VIE ÉTUDIANTE

SEPT. 2025



ÉDITO



CHÈRES ÉTUDIANTES, CHERS ÉTUDIANTS,

Vous êtes la raison même de notre école, son moteur, son énergie !
À compter de cette rentrée, et pour plusieurs années, vous allez découvrir puis approfondir de nouvelles connaissances et compétences autour de l'architecture, paysage, urbanisme et territoire, à travers ses multiples enseignements.
Nous vous accompagnerons tout au long du chemin.

Vous allez aussi découvrir et vous familiariser avec un lieu, notre école, son bâtiment principal, son FabLab et notre site des Grands Ateliers à Villefontaine. Vous allez enfin, nous vous y invitons, découvrir une métropole, Grenoble, bénéficiant d'un environnement exceptionnel, et un des sites universitaires majeurs en France, l'Université Grenoble Alpes.

Pour vous orienter dans votre nouvelle vie d'étudiante et d'étudiant, nous avons élaboré ce guide qui, nous l'espérons, vous accompagnera utilement au fil de votre parcours. Vous y trouverez beaucoup d'informations, à connaître pour vous épanouir. Parcourez le, annotez le, interrogez nous, car nous chercherons des réponses à vos questions... quitte à les construire avec vous !

Cette école est la vôtre !

Bienvenue à toutes et tous, À l'ENSAG-UGA.

Thomas Spiegelberger
Directeur



SOMMAIRE

DÉCOUVRIR L'ENSAG-UGA	5
Présentation	6
Une pédagogie innovante	10
La gouvernance de l'ENSAG-UGA	10
La représentation et l'expression des étudiantes à l'ENSAG-UGA et l'UGA	11
Ressources numériques et digitales.....	11
Une école de la recherche et de l'enseignement par l'expérience	12
Un haut lieu de la recherche en architecture	13
La transformation écologique.....	14
L'ENSAG-UGA, acteur du territoire	14
Diffuser la culture architecturale	15
Une école ouverte à l'international	16
VOS ÉTUDES À L'ENSAG-UGA	19
Les métiers de l'architecture	19
Les formations et le schéma des études.....	20
La scolarité	20
L'orientation, la professionnalisation, l'entrepreneuriat	21
Des étudiants acteurs de leur parcours	22
Les ressources et services pédagogiques	24
FabLab in the Alps.....	27
L'école au quotidien	26
Les droits et devoirs de l'étudiant	28
Des parcours adaptés aux besoins spécifiques	29
Le plan de santé étudiant	30
Prévenir la pratique de la charrette	30
Prévenir les discriminations et les violences	31
LA VIE ÉTUDIANTE À L'ENSAG-UGA	35
Les associations	35
Les activités culturelles, citoyennes et sportives à l'ENSAG-UGA	38
La CVEC	38
La carte d'étudiant multiservices	39
ÊTRE ÉTUDIANT À GRENOBLE	41
Le service social	41
Vie pratique	42
La santé	43
Des jobs étudiants à l'ENSAG-UGA	44
Se repérer à Grenoble	45
Se repérer dans l'école	47
Vos principaux interlocuteurs	48



école nationale
supérieure
d'architecture
de grenoble

DÉCOUVRIR L'ENSAG-UGA

L'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble (ENSAG-UGA) est un établissement public d'enseignement supérieur, placé sous la double tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Historiquement marquée par une approche humaniste, l'ENSAG-UGA demeure porteuse d'un enseignement ouvert sur les enjeux sociétaux de son temps, à la recherche d'une forme de frugalité, attentive à la qualité de vie de toutes et tous, respectueuse de l'environnement.

Le 1^{er} janvier 2020, l'ENSAG a rejoint l'Université Grenoble Alpes (UGA). C'est pour l'école une opportunité de positionner l'architecture parmi les disciplines qui, depuis l'université, agissent et participent au débat public concernant les défis sociétaux majeurs. Les étudiants et étudiantes de l'ENSAG-UGA sont donc des étudiants « de plein droit » de l'UGA et bénéficient, notamment, de tous les services de vie étudiante.

L'école accorde une large part à l'expérience et la mise en situation dans l'enseignement. Le projet d'architecture occupe de ce fait une place majeure dans le programme pédagogique.

La recherche y est dynamique, diversifiée et reconnue. Elle oriente en grande partie les choix d'enseignement : cultures constructives, focus environnemental, pensée architecturale interrogeant les enjeux territoriaux actuels...

L'ENSAG-UGA dispose d'une offre complète de formation dans le domaine de l'architecture, avec des cycles conduisant aux :

- Diplôme d'Études en Architecture, valant grade de licence (DEEA) (bac +3)
- Diplôme d'État d'Architecte, valant grade de master (DEA) (bac +5)
- Doctorat en architecture (bac +8) porté par l'UGA

Elle délivre également l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) ainsi qu'un diplôme spécialisé (DSA) sur les architectures de terre. Elle co-porte un triple cursus avec l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine et Sciences Po Grenoble (Architecture, urbanisme et études politiques), et avec Grenoble INP le master « design et résilience ». Avec l'ENSE3, elle anime le projet PARIN - partenariat architecte/ingénieur et un mastère sur la Transition écologique et environnementale des territoires (TEET).

PRÉSENTATION

Un peu d'histoire...

Sur plus d'un siècle, le renouveau de l'enseignement de l'architecture à Grenoble s'est construit au fil de transformations successives. Issue de l'École des arts industriels inaugurée en 1912, l'École régionale d'architecture voit le jour en 1927. Installée au 25, rue Lesdiguières, dans un riche édifice évoquant la Renaissance italienne, elle est la septième école d'architecture fondée en France.

Louis Blanchet, premier grand prix de Rome en 1952, compte parmi ceux qui firent leurs classes au sein de l'école, à l'instar de nombreux architectes ayant marqué le milieu professionnel régional, tels Bernard Félix-Faure, Jean Cognet ou encore Louis Brun.

En 1968, l'Unité pédagogique d'architecture de Grenoble (UPAG) est créée. L'interdisciplinarité et la dimension sociale de l'architecture occupent dès lors une place prépondérante dans les enseignements. En 1978, l'école déménage dans un nouvel édifice conçu par l'architecte Roland Simounet. Situé à la Villeneuve, au 60 avenue Constantine, c'est le bâtiment qui abrite l'ENSAG-UGA aujourd'hui. Pionnière dans le développement de la recherche en architecture en France, l'école accueille dans les années 1970 plusieurs équipes de recherche, qui seront institutionnalisées pendant la décennie suivante.

Enfin, les réformes successives de 1998 et de 2005 remodelent la formation en architecture. Dorénavant, l'enseignement de cette discipline s'inscrit dans le système européen LMD - licence/master/doctorat. L'appellation ENSAG-UGA est officiellement adoptée en 2005.

L'Université Grenoble Alpes, université d'excellence

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'ENSAG-UGA est membre permanent du grand établissement UGA regroupant l'ensemble des forces de l'enseignement supérieur public du site grenoblois. Ancrée sur son territoire, pluridisciplinaire et ouverte sur l'international, l'UGA réunit 3 établissements-composantes :

- Grenoble INP
- Sciences Po Grenoble
- ENSAG-UGA

ainsi que les entités composant anciennement l'université.



Les grands organismes publics de recherche (CEA, CNRS, INRIA et INSERM) sont étroitement associés à l'UGA pour porter une politique commune de recherche et de valorisation à l'échelle internationale. Grâce à cette coopération entre partenaires académiques et acteurs socio-économiques, le projet « IDEX UGA : université de l'innovation » a été labellisé « Initiative d'excellence » par l'État en 2016. Le dispositif a été pérennisé en 2021.

Une école d'architecture implantée au cœur des Alpes

L'ENSAG-UGA appartient au réseau des 21 établissements publics d'enseignement supérieur qui dispensent en France les études d'architecture :

Les chiffres-clés de l'ENSAG-UGA

+ 250
enseignants
enseignants-chercheurs
intervenants extérieurs

986
étudiants

3
unités de
recherche

140
architectes diplômés
d'État chaque année

18 %
d'étudiants
internationaux

45
doctorants

Les chiffres-clés des ENSA

- 20 000 étudiants
- 60% Femmes / 40% Hommes
- 15% d'étudiants étrangers
- 2 800 étudiants par an en première année
- + 400 doctorants accueillis chaque année dans l'une des 37 unités de recherche des écoles (55% F)
- 2 400 architectes diplômés d'État par an
- 1 500 Habilitations à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) délivrées chaque année

Un bâtiment emblématique

Le bâtiment qui abrite aujourd'hui l'ENSAG-UGA a été construit entre 1976 et 1978 dans le cadre du projet d'aménagement de la Villeneuve de Grenoble. Il est l'œuvre de Roland Simounet (1927-1996), auteur de plusieurs réalisations remarquables, lauréat du Grand prix national de l'architecture en 1977 et du Prix de l'Équerre d'argent en 1985 pour les aménagements du Musée Picasso à Paris.

Le bâtiment s'organise en 3 parties étroitement articulées entre elles : 33 cellules de travail disposées au nord sur 4 niveaux, l'agora au centre du bâtiment sous la forme d'un amphithéâtre accueillant débats et conférences, enfin les laboratoires et ateliers d'enseignements pratiques.

Le bâtiment initial a bénéficié d'une extension dans les années 1999-2005. Ont alors été créés un accès côté rue, ainsi que des locaux dédiés à la recherche et des ateliers d'arts plastiques côté parc. La cafétéria et le centre de documentation occupent aujourd'hui la surface libérée par l'ancienne galerie piétonne.

Le bâtiment porte le label « Architecture contemporaine remarquable » décerné par le ministère de la Culture.



Une école ouverte à la diversité

Avec l'ambition de former aux métiers de l'architecture d'une grande diversité de profils, l'ENSAG-UGA fait le pari de l'ouverture de son enseignement à des publics variés. Pluridisciplinaires par nature, les études d'architecture trouvent leur richesse dans la diversité des approches et des parcours. Ainsi, l'école accueille chaque année de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants issus de toutes les filières de l'enseignement secondaire ou de cursus de l'enseignement supérieur. Elle compte également un nombre important d'étudiantes et d'étudiants étrangers ou venant d'autres ENSA.

Enfin, elle porte une attention particulière aux étudiants exprimant des besoins spécifiques : étudiantes et étudiants en situation de handicap, étudiantes et étudiants engagés dans une activité professionnelle ou une association, sportifs ou artistes de haut niveau, étudiantes et étudiants réfugiés,... Pour leur permettre de suivre leurs études avec les mêmes chances de réussite, l'école met en place des dispositifs de soutien et des temps d'accompagnement dédiés.

L'école est partenaire du programme « Égalité des chances » porté par la fondation Culture & Diversité, et accueille un atelier de « l'école de la deuxième chance » (CLEPT).

Les missions des ENSA

Selon le code de l'Éducation : *« Les écoles nationales supérieures d'architecture concourent à la réalisation des objectifs et des missions du service public de l'enseignement supérieur pour ce qui concerne l'architecture et participent aux stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche [...]. Elles veillent au respect de la diversité architecturale et culturelle et ont pour mission d'assurer la formation initiale et continue tout au long de la vie des professionnels de l'architecture, de la ville, des territoires et du paysage. Dans l'exercice de leur mission, les écoles nationales supérieures d'architecture :*

- 1. Conduisent des activités de recherche en architecture, en assurent la valorisation et participent aux écoles doctorales,*
- 2. Forment à la transmission en matière d'éducation architecturale et culturelle,*
- 3. Participent à la veille artistique, scientifique et technique et à l'innovation dans ses différentes dimensions, notamment pédagogique,*
- 4. Délivrent des enseignements permettant de s'adapter aux exigences professionnelles internationales,*
- 5. Assurent, par des cours obligatoires au sein des écoles d'architecture, la maîtrise d'au moins une langue étrangère au niveau professionnel,*
- 6. Organisent une meilleure communication, recourant à des méthodes innovantes, autour de réalisations et de concours d'architecture pour les étudiants,*
- 7. Contribuent à la vie culturelle, économique, sociale et environnementale du territoire en développant des partenariats, notamment avec les institutions culturelles, les collectivités territoriales, les associations, les entreprises, les autres établissements d'enseignement supérieur et l'ensemble des établissements d'enseignement, notamment dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle,*
- 8. Concourent au développement de la coopération architecturale, culturelle, scientifique, technique et pédagogique internationale. »*

UNE PÉDAGOGIE INNOVANTE

Choisir l'ENSAG-UGA, c'est choisir la voie de l'expérimentation, du processus de conception architecturale jusqu'à sa concrétisation. Entre la recherche et son application, la théorie et la pratique, les enseignantes et enseignants vous guideront dans des projets novateurs afin de mettre à profit une pédagogie libérant l'imagination et la créativité.

L'ambition de l'école est de vous former à développer votre esprit critique, conscients de la diversification de leurs métiers et des évolutions de la société, attentifs aux transformations sociales, politiques, citoyennes et écologiques qu'elles impliquent dans la fabrication de l'environnement humain.

L'offre d'enseignement et de stages de l'école rend compte des évolutions des métiers de l'architecture. L'objectif est de vous donner l'envie de découvrir, au-delà de la vision classique du métier de maître d'œuvre, des structures et des acteurs de terrain, des modes d'action et des formes alternatives de projet.



LA GOUVERNANCE DE L'ENSAG-UGA

Les principales instances et commissions qui régissent la vie de l'école rassemblent :

- **le Directeur** définit et porte le projet d'établissement, conformément aux orientations discutées en Conseil d'administration. Il pilote l'établissement et veille à sa bonne gouvernance. Il a autorité sur l'ensemble des services et des personnels.
- **le Conseil d'administration** acte les grandes orientations stratégiques de l'école et vote le budget annuel. Il est composé de 20 membres (dont 3 représentants élus des étudiants).
- **le Conseil pédagogique et scientifique** débat des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche. Il comprend deux commissions : la Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE, composée de 15 membres élus, dont 5 représentants étudiants) et la Commission de la recherche (CR, composée de 15 membres, dont 2 représentants élus doctorants).

LA REPRÉSENTATION ET L'EXPRESSION DES ÉTUDIANTS À L'ENSAG-UGA ET À L'UGA

En plus des étudiantes et étudiants élus dans les instances tous les deux ans, chaque promotion du cursus d'études est représentée par un binôme de délégués. Ils sont désignés par leurs camarades chaque début d'année universitaire sur la base d'un appel à candidatures. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des enseignantes et enseignants, notamment des coordonnateurs de semestres, des gestionnaires de scolarité et des responsables de la vie étudiante.

Les étudiantes et étudiants de l'ENSAG-UGA désignent également leurs représentants au sein des instances de l'UGA : conseil d'administration et conseil académique. L'UGA s'est dotée d'une Vice-Présidence vie étudiante, animée par un Vice-Président étudiant qui représente les étudiantes et étudiants au sein de la présidence de l'université. Le Vice-Président est élu par le conseil académique pour deux ans (contact : vpe@univ-grenoble-alpes.fr).

Au sein du Centre régional des œuvres universitaires et sociales (CROUS), le vice-président étudiant du CROUS, dispose des moyens de suivre particulièrement des dossiers ou d'animer des groupes de travail en collaboration avec les services. Il est élu pour un mandat de deux ans renouvelable (contact : vpe@crous-grenoble.fr).

RESSOURCES NUMÉRIQUES & DIGITALES

Toutes les informations utiles à la vie de l'école sont disponibles [sur le site de l'école](#). Les actualités de l'ENSAG-UGA sont régulièrement publiées sur [son compte Facebook](#), [sa page linkedin](#), son [compte instagram @ensag_uga](#), et transmises à l'ensemble des communautés via une lettre d'information hebdomadaire, envoyée le lundi.

Un ensemble de ressources numériques est à la disposition des étudiantes et étudiants :

- le portail Taïga : emplois du temps, fiches descriptives des enseignements, attestations d'inscription et relevés de notes certifiés par QR code, documents utiles à la scolarité dans la rubrique « Fichiers en ligne », etc. L'étudiante ou l'étudiant y a son propre espace (rubrique « fichiers personnels ») dans lequel il peut interagir avec la direction des études et de la vie étudiante pour le suivi de sa scolarité, y déposer ses documents, réceptionner ceux émis par la scolarité... ;
- le compte de messagerie @grenoble.archi.fr : désormais, c'est la seule adresse que l'école (enseignants et équipe administrative) utilise pour contacter les étudiants ;
- accès au wifi de l'école réseau ENSAG-UGA (dédié aux étudiants) ou à celui valable sur les différents campus avec vos identifiants ENSAG-UGA.
- des outils d'enseignement à distance : suite Education Google (connexion avec vos identifiants ENSAG-UGA) et plateforme Moodle (accès après invitation par vos enseignantes et enseignants),
- un espace de stockage pédagogique partagé pour chaque enseignement, accessible sur la plateforme Google Drive de l'ENSAG-UGA via vos identifiants
- une offre gratuite de logiciels et de logiciels libres.

Un grand nombre d'informations essentielles sur les ressources informatiques sont sur le site lsi.grenoble.archi.fr

Autres outils

- [GRR : Gestion et Réserveation de Ressources](#) (ex : appareil photo, PC, véhicules...)
- Les services possibles via l'appli Campus UGA
- Papercut : application pour l'impression à l'école
- Izly : pour payer avec sa carte étudiante
- ADE : application de gestion des salles de cours. Les étudiantes et étudiants ont accès aux plannings des salles en consultation.

Prêt de matériel informatique

L'ENSAG-UGA met à disposition des étudiantes et étudiants du matériel informatique et notamment des ordinateurs portables pour un prêt d'une durée limitée. Aucun logiciel n'est installé sur les PC portables de prêt. Vous devez utiliser vos licences étudiantes.

Les conditions pour accéder à ces prêts sont les suivantes :

- prêt de courte durée (un mois maximum) pour du dépannage : réservation directe via le site GRR www.grr.grenoble.archi.fr
- prêt de longue durée (semestre complet) : demande préalable au service DEVE à l'adresse pret.informatique@grenoble.archi.fr

Le matériel peut être récupéré et restitué directement au libre service informatique.

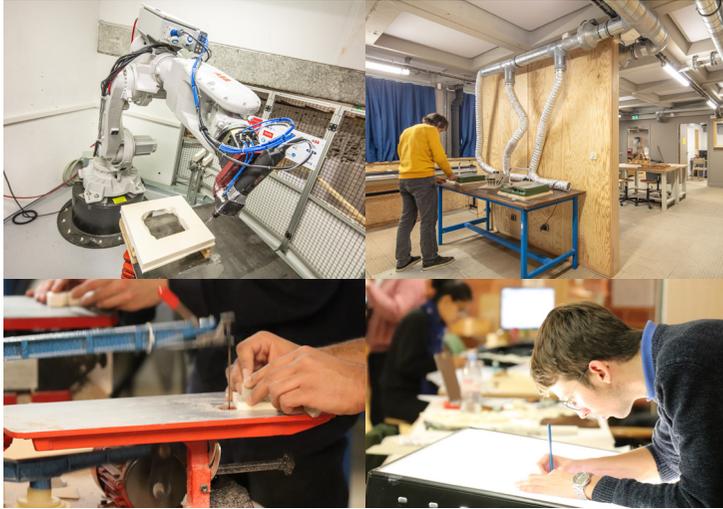
En cas de non restitution dans les délais, l'administration se réserve le droit de ne pas procéder à votre réinscription.

UNE ÉCOLE DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT PAR L'EXPÉRIENCE

L'ENSAG-UGA s'est engagée très tôt dans l'apprentissage par l'expérience. Ce positionnement s'est peu à peu élargi en ouvrant le champ des expérimentations constructives aux expériences sensibles. L'ENSAG-UGA se définit aujourd'hui comme une école de la recherche et de l'apprentissage par l'expérience, le « faire » et le « sensible », du numérique à la matière.

Elle met à la disposition des étudiantes et étudiants des ateliers technico-pédagogiques dotés d'équipements et d'outils permettant de réaliser des artefacts de toutes dimensions. Parmi ces ateliers, citons l'Espace construction, l'Espace immersif de conception architecturale (LEICA) ou encore le *FabLab in the Alps*.

L'ENSAG-UGA met l'expérimentation in situ et la découverte des cultures architecturales au cœur de sa pédagogie à travers des enseignements hors les murs, visites de sites et voyages pédagogiques.



UN HAUT LIEU DE LA RECHERCHE EN ARCHITECTURE

L'ENSAG-UGA constitue aujourd'hui un pôle important de recherche en architecture reconnu au niveau national et international. L'école accueille 3 unités de recherche, les unités de recherche Architecture, environnement et cultures constructives (AE&CC) et Méthodes et histoire de l'architecture (MHA) ainsi que l'équipe du Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain (CRESSON) intégrée à l'Unité de recherche mixte Ambiances, architectures, urbanités (AAU). Les 3 équipes de recherche sont rattachées à l'école doctorale « Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire » (ED SHPT) de l'UGA.

AAU CRESSON

À l'origine centré sur l'espace sonore, le CRESSON a fondé sa culture de recherche sur une approche sensible et située des espaces habités. Ces recherches s'appuient sur des méthodes pluridisciplinaires originales, à la croisée de l'architecture, des sciences humaines et sociales et des sciences pour l'ingénieur.

AE&CC

L'équipe AE&CC oriente ses recherches sur la nécessité d'adapter les pensées et pratiques de l'architecture et de l'urbanisme aux grands enjeux actuels que sont l'urgence climatique, la croissance démographique et l'urbanisation rapide. Elle fonde ses travaux sur les notions de cultures constructives, de résilience et de diversité culturelle. AE&CC a porté le Labex épymé.

MHA

L'activité de cette équipe de recherche porte sur l'analyse critique de l'architecture à travers la caractérisation des processus de conception et de fabrication. L'architecture est envisagée dans son contexte spatial, temporel, technique, social, économique et culturel. Les

méthodes de conception sont examinées en contextualisant, dans le temps et dans l'espace, les conditions qui l'ont vu naître.

Le doctorat en architecture

Le doctorat est une formation à la recherche par la recherche qui permet d'obtenir le grade de docteur. Il se prépare en 3 ans ou plus, après l'obtention d'un diplôme de master ou d'un niveau équivalent. Les doctorantes et doctorants mènent des travaux de recherche sur la base d'un sujet de thèse, sous la responsabilité d'un directeur ou d'une directrice de thèse

Les 3 unités de recherche de l'ENSAG accueillent chaque année une quarantaine de doctorantes et de doctorants inscrits à l'école doctorale « Sciences de l'Homme, du Politique et du Territoire » (ED SHPT) de l'UGA. Ils suivent une formation d'au moins 120 heures pendant leur doctorat dédiées notamment à leur spécialité de recherche ; à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique, ou encore à l'insertion professionnelle.

LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

L'ENSAG-UGA est partie prenante de la démarche ambitieuse portée par l'Université Grenoble Alpes (UGA) sur le plan de sa Transformation Écologique (TREC).

Cet engagement prend la forme d'un [Schéma Directeur RSE](#) structuré en 6 axes stratégiques : Sensibiliser et former des acteurs et des actrices éclairé-es aux enjeux écologiques et sociétaux. Promouvoir une recherche responsable.

Agir ensemble contre le dérèglement climatique.

Préserver les ressources, favoriser la biodiversité et prévenir les déchets.

Lutter contre les discriminations, pour l'égalité et œuvrer pour une université inclusive.

Développer une administration éco-responsable et inclusive.

Ce document, élaboré avec chaque composante de l'UGA, incarne une volonté politique forte de l'université et de sa communauté.

Après une première étape d'analyse de ses impacts environnementaux (Bilan gaz à effet de serre et enquête mobilité), l'ENSAG-UGA s'engage à présent dans l'élaboration d'un plan de transition visant à réduire concrètement son empreinte environnementale.

Toutes les activités de l'école sont concernées : déplacements quotidiens et pédagogiques, énergie, déchets, achats ...

Des premières actions pour promouvoir l'usage du vélo et concernant la sobriété énergétique ont déjà été menées.

Une multitude d'autres projets et réflexions sont à engager pour intensifier cette démarche. Jean Adam, chargé de mission RSE agit en tant que référent sur ces questions au sein de l'ENSAG-UGA. Il est à votre écoute pour toutes suggestions : adam.j@grenoble.archi.fr

L'ENSAG-UGA, ACTEUR DU TERRITOIRE

En lien avec ses différents domaines d'excellence pédagogiques et scientifiques, l'ENSAG-UGA a noué de nombreux partenariats avec une grande diversité d'acteurs : collectivités territoriales, industriels, agences d'urbanisme, Conseils de l'architecture, de l'urbanisme et

de l'environnement (CAUE), Maisons de l'architecture, parcs nationaux et parcs naturels régionaux, bailleurs sociaux, etc. Ces partenariats donnent lieu à des formes de collaboration diverses, parmi lesquelles des ateliers de projet hors les murs, des projets de recherche et développement ou encore des dispositifs de médiation.



L'ENSAG-UGA est membre fondateur des Grands ateliers innovation architecture (GAIA) situés à Villefontaine, en Isère. Plateforme d'enseignement, de recherche et d'expérimentation, les GAIA représentent un lieu d'échange et de collaboration avec les autres écoles d'architecture et leurs partenaires (collectivités, entreprises, etc).

Pour + d'infos : [site ENSAG-UGA](#), [rubriques Partenaires](#)

DIFFUSER LA CULTURE ARCHITECTURALE

Sous la tutelle du ministère de la Culture, l'ENSAG-UGA participe pleinement à la diffusion de la culture architecturale auprès de différents publics (écoles, universités...). À l'occasion de visites, d'expositions, de rencontres, de conférences programmées en lien avec un important réseau de partenaires et de professionnels, l'école contribue activement à l'offre culturelle régionale dans les domaines du patrimoine et de la création architecturale contemporaine.

Parce qu'elle est abritée dans un bâtiment labellisé Architecture contemporaine remarquable et parce qu'elle est un lieu de vie, l'école elle-même est un bon support pour la découverte des cultures architecturales pour les élèves d'écoles primaires, collèges ou lycées et leurs encadrants, dans le cadre de visites animées par les enseignantes/enseignants et des étudiantes/étudiants médiateurs.

Pour + d'infos : [site ENSAG-UGA](#), [onglet Valorisation et ressources](#), [rubrique Sensibilisation à l'architecture](#)

Toute l'actualité culturelle de l'ENSAG-UGA est à découvrir sur la page d'accueil du site de l'école et en s'abonnant au compte instagram : [@ensag_uga](#)



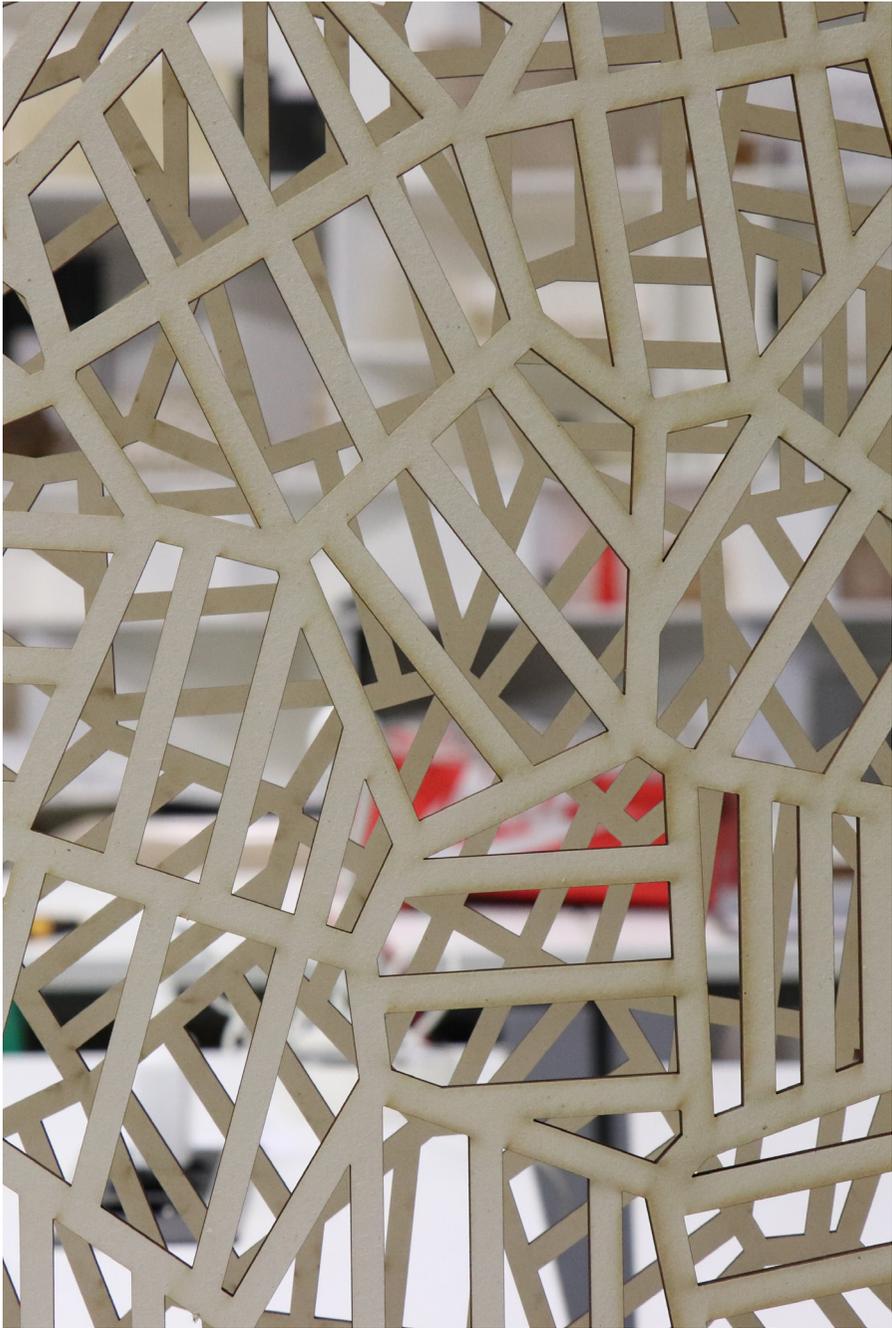
UNE ÉCOLE OUVERTE À L'INTERNATIONAL

Notre école est résolument tournée vers l'international. Forte d'une longue tradition de coopération, elle rayonne à l'échelle européenne et mondiale grâce à l'action dynamique de ses laboratoires de recherche, notamment le Centre international de la construction en terre (CRATerre), pionnier de nombreux partenariats en Amérique latine et en Afrique. Aujourd'hui, l'école compte 58 accords d'échanges étudiants répartis dans 29 pays. Les étudiantes/étudiants et l'ensemble du personnel bénéficient de belles opportunités, notamment via la mobilité internationale, pour enrichir leur parcours académique, élargir leurs réseaux professionnels et développer leurs projets de recherche. Les échanges internationaux des étudiants et étudiantes sont fortement encouragés : 33% de nos étudiants diplômés en 2024 (diplôme d'Etat d'architecte) ont effectué une mobilité internationale (stage ou étude) durant leur cursus à l'ENSAG-UGA. Cette expérience est un atout majeur pour leur avenir professionnel et académique. Elle est rendue possible notamment grâce aux soutiens financiers des programmes Erasmus+, de la région Auvergne Rhône-Alpes et du ministère de la Culture. L'interculturalité est une composante essentielle de notre école, qui rassemble près de 50 nationalités différentes, en grande partie grâce aux 20% d'étudiants internationaux accueillis chaque année. Pour faciliter leur intégration et leur réussite, un enseignement de Français langue étrangère (FLE) permet aux étudiantes et étudiants internationaux, mais également au personnel non francophone de l'école de consolider leur maîtrise du français à travers des ateliers, du tutorat et des événements hors les murs.

À l'ENSAG-UGA, certaines matières sont enseignées en anglais, en complément de cours d'anglais spécialisés dispensés de la première à la cinquième année (L1 à M2). Ces cours permettent aux étudiantes et étudiants de se préparer à un environnement professionnel international.

Les étudiants et étudiantes bénéficiant d'une protection temporaire ou du statut de réfugié sont accueillis dans le cadre d'un programme d'accompagnement spécifique.







*Ici à l'ENSAG-UGA,
vous avez la possibilité de partir étudier une année
à l'international dans l'un des 33 pays avec lesquels
nous avons un accord.*



VOS ÉTUDES À L'ENSAG-UGA

LES MÉTIERS DE L'ARCHITECTURE

L'article 1^{er} de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture stipule que « l'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

La profession d'architecte est réglementée et doit assumer cette responsabilité.

Quels sont les principaux métiers de l'architecture ?

L'architecture est une discipline ouvrant à différentes activités et pratiques et à une grande diversité de parcours professionnels.

Les études d'architecture donnent accès aux métiers de la maîtrise d'œuvre, de la maîtrise d'ouvrage, de la médiation, de l'expertise et du conseil. Elles ouvrent aux métiers de l'architecture mais également à ceux de l'urbanisme, du paysage, du patrimoine, du design...

Dans quelle structure exercer ?

L'activité d'un ou d'une jeune architecte peut principalement s'exercer dans une agence d'architecture, d'urbanisme, d'aménagement intérieur ou de design, dans un bureau d'études et d'ingénierie, dans une agence de programmation, une entreprise du bâtiment ou de travaux publics, une société d'aménagement, un organisme de conseil, une collectivité territoriale ou encore un service de l'État.

Les enseignements dispensés à l'ENSAG-UGA permettent d'appréhender la diversité des métiers de l'architecture et d'anticiper les enjeux auxquels feront face les architectes de demain : écologiques, environnementaux, démocratiques, techniques, sociaux, qualité de vie (cadre de vie, ambiances, convivialité...).

Insertion professionnelle des architectes diplômés d'État : les chiffres-clés

- 86% : taux d'insertion professionnelle dans les champs de l'architecture, du patrimoine bâti et de l'urbanisme
- type de mission des jeunes diplômés : maîtrise d'œuvre (91%) et suivi de chantier (48%)
- 3 ans après l'obtention de leur diplôme, plus de 7 diplômés sur 10 sont salariés
- en 2019, le revenu net moyen annuel des diplômés est de 23 190€ (vs 21 131€ en 2018)

Source : L'insertion professionnelle des jeunes diplômés en architecture, Enquête sur les diplômés 2015 de l'enseignement supérieur Culture (DESC11 - 2018), Observatoire de la scolarité et de l'insertion professionnelle.

LES FORMATIONS ET LE SCHÉMA DES ÉTUDES

3 ÈME CYCLE	Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)	Diplôme spécialisé en architecture (DSA)	Mastère spécialisé ® (Grenoble INP-ENSE3)	Doctorat (écoles doctorales Université Grenoble Alpes)
	1 an	Architecture de terre, cultures constructives et développement durable, mention architecture et patrimoine 2 ans	Transition énergétique et environnementale des territoires (TEET) 15 mois	3 ans

2 ÈME CYCLE BAC +5	Diplôme d'État d'architecte / Master		Master Design	
	6 parcours : - Archi., villes, ressources - Archi., ambiance et culture numérique - Edification, grands territoires, villes - Les pensées du projet - Archi., environnement & cultures constructives - Montagnes, architecture et paysage 1 certificat : - PARIn (Partenariat architectes-ingénieurs) avec Grenoble INP-ENSE3	1 parcours : • Architecture, urbanisme et études politiques (AUPEP) Parcours intégré avec Sciences Po Grenoble-UGA et l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine	2 parcours : - Design, résilience, habiter - Design de transitions*	2 ans

1 ÈRE CYCLE BAC +3	Diplôme d'études en architecture / Licence			
	1 parcours conduisant au DEEA	1 parcours intégré Archi., urbanisme et études politiques (AUPEP) commun avec Sciences Po Grenoble-UGA		

Admission sur dossier + entretien

* Ce parcours n'est pas porté par l'ENSAG

BAC (toutes filières)

LA SCOLARITÉ

La scolarité à l'ENSAG-UGA est régie par le *Règlement des études*. Vous y trouverez toutes les informations relatives au contrôle des connaissances, à la validation des unités d'enseignements, aux examens ou à l'année de césure.

Le *Manuel des stages* précise les attendus et les modalités des stages obligatoires et facultatifs. Enfin, le guide *Partir à l'international* vous permettra de préparer dans de bonnes conditions votre projet de mobilité internationale en licence 3 ou master 1.

Évaluation des enseignements :

Dans une démarche d'amélioration continue, les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiantes et étudiants.

Une commission composée d'enseignantes/enseignants, d'étudiantes/étudiants et de représentantes/représentants de la direction des études pilote le dispositif et son évolution, veille à son audience, à l'analyse des résultats et aux enseignements qui peuvent en être tirés pour améliorer le programme et modalités d'enseignement.

L'ORIENTATION, LA PROFESSIONNALISATION, L'ENTREPRENEURIAT

Orientation, insertion professionnelle

Face aux attentes fortes des étudiantes et des étudiants mais aussi de la profession, l'ENSAG-UGA fait évoluer son dispositif d'accompagnement professionnel des étudiantes/étudiants et jeunes diplômées/diplômés. La construction du projet de vie professionnelle ne démarre pas en fin de cursus mais se construit dès la 2^{ème} année du cycle licence via l'enseignement dit de « professionnalisation ». Pour accompagner la recherche de stages, l'école met à disposition les offres qu'elle reçoit et conseille les étudiantes et étudiants dans leurs démarches.

Au cours de ses études, l'étudiante ou l'étudiant peut avoir besoin de conseils extérieurs et de méthodes pour identifier ses compétences, confirmer une orientation ou ré-orientation, se réassurer sur ses choix. L'insertion professionnelle, la perception du « champ des possibles » et de la variété des modes d'exercices et pratiques professionnelles font l'objet de ressources mises à disposition, qu'il s'agisse de fiches métiers ou d'offres d'emploi. Les enquêtes d'insertion professionnelle des jeunes diplômés sont régulièrement analysées et communiquées. Enfin, l'école participe à des dynamiques émergentes de structuration des réseaux d'alumni au sein de l'UGA et dans le réseau des ENSA.

Vous avez une question concernant votre parcours de formation, une possible ré-orientation, votre projet professionnel ? Contactez orientation@grenoble.archi.fr

Se réorienter avec le module Tremplin

Le module Tremplin s'adresse aux étudiantes et étudiants en première année à l'ENSAG-UGA qui souhaitent se réorienter. **Contact :** tremplin@univ-grenoble-alpes.fr
Pour + d'infos : [site UGA, rubrique Orientation, insertion, stage, emploi, «se réorienter»](#)

Devenir étudiant entrepreneur au sein de la Design Factory

Pépité oZer, le pôle Étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat, accompagne les étudiantes et étudiants dans leur projet de création d'entreprise ou d'association. Ces derniers peuvent bénéficier du statut d'étudiant entrepreneur.

Pour + d'infos : www.ozer-entrepreneuriat.fr

DES ÉTUDIANTS ACTEURS DE LEUR PARCOURS

L'ENSAG-UGA accompagne ses étudiantes et étudiants dans leur parcours de formation et les aide à construire un projet professionnel personnalisé tout au long de leur cursus.

En licence, la progressivité des enseignements est organisée sur les 6 semestres du cycle, avec la possibilité de choisir parmi trois studios de projet dès la L2, puis parmi six en L3. Outre divers cours magistraux à choix, les étudiantes et étudiants peuvent choisir en S5 et S6 un des six enseignements proposés sur le thème des transitions. Chaque semestre fait l'objet d'un focus thématique qui établit un lien étroit entre l'enseignement du projet et une ou plusieurs disciplines. Les étudiantes et étudiants inscrits au parcours intégré Architecture, urbanisme et études politiques (AUEP) effectuent un cursus en quatre années qui articule les enseignements de l'ENSAG-UGA et de Science Po Grenoble-UGA.

En master, les enseignements sont répartis entre un tronc commun - initiation à la recherche et découverte des pratiques professionnelles - et un « parcours » de master. Au total, sept parcours de master sont proposés :

- Architecture, ville, ressources
- Édification, grands territoires, villes
- Les pensées du projet : l'architecture comme discipline
- Architecture, environnement & cultures constructives
- Architecture, ambiances et cultures numériques
- Montagnes, architecture et paysage
- Architecture, urbanisme, études politiques

Le choix du parcours s'effectue en fin de L3 et il est possible de changer de parcours entre le M1 et le M2.

En leur donnant la possibilité de choisir la plupart de leurs enseignements, le cycle de master invite les étudiantes et étudiants à devenir pleinement acteurs de leur parcours de formation.

Des objectifs d'inclusion et d'autonomisation

La construction d'un parcours étudiant autonome passe par l'effort d'adaptation de l'école. L'inclusion est un objectif majeur de la politique de l'Université Grenoble Alpes. Il s'agit d'identifier et favoriser la diversité des étudiantes et étudiants et répondre aux besoins spécifiques issus de cette diversité.

C'est aussi lutter contre toutes les formes de précarité, rendre lisibles et accessibles les services et ressources, et promouvoir les valeurs d'égalité, de solidarité et de réussite pour tous.

De nouvelles actions concourant à la prise d'autonomie des étudiantes et étudiants se déploient : la valorisation d'engagements et d'initiatives étudiantes, l'accompagnement de plus en plus fréquent d'étudiants par d'autres étudiants : tutorat, dispositif d'étudiant référent, monitorat, la sensibilisation des étudiantes et étudiants à des sujets de société (élus associatifs, prévention des discriminations, RSE, etc).

Année de mobilité internationale

À l'ENSAG-UGA, les étudiantes et étudiants ont la possibilité d'effectuer, en troisième année de licence ou en première année de master, une année d'échange dans l'une des 58 écoles et universités partenaires dans le monde entier. L'expérience de mobilité est aussi possible

en effectuant un stage à l'international au cours de son cursus. Des bourses de mobilité sont proposées en partenariat avec le programme Erasmus, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le ministère de la Culture. Découvrez l'ensemble des destinations lors de la semaine de l'internationale célébrée chaque année à l'automne.

Pour + d'infos : outgoing@grenoble.archi.fr et site ENSAG-UGA, rubrique [Partir à l'étranger](#).

Année de césure

L'année de césure permet aux étudiantes et étudiants de mettre leurs études entre parenthèses pendant une année afin de se consacrer à des activités en lien avec leur projet professionnel ou de formation. Pendant l'année de césure, l'étudiante et l'étudiant conserve son statut d'étudiant et les droits qui lui sont associés. Plus d'informations sur le portail Taïga et auprès de : orientation@grenoble.archi.fr

ECTS libres

Certaines activités - engagement associatif, sportif ou artistique, activité de tutorat, participation à un concours étudiant... hors maquettes pédagogiques - peuvent être valorisées sous la forme de crédits (ECTS ou European credit transfert system) pris en compte pour la validation de chaque année du cursus.

Consulter la liste des activités éligibles et les conditions de validation sur la fiche ECTS libres du portail Taïga.

Enseignements transversaux à choix (ETC) et projets pluridisciplinaires

Les ETC sont des enseignements non spécialistes qui couvrent l'ensemble des disciplines de l'UGA, y compris les langues. Ils permettent aux étudiantes et étudiants de s'ouvrir à d'autres champs disciplinaires que le leur.

L'UGA propose également des expériences pluridisciplinaires en mode projet qui ont lieu sur des formats courts ou tout au long de l'année (Citizen Campus, Disrupt Campus, Hack ton campus, etc). Les ETC notés et les projets pluridisciplinaires peuvent être valorisés au titre des ECTS Libres.

Les inscriptions ont lieu via un formulaire diffusé au début du semestre par le service scolarité (ETC langues et ETC interdisciplinaires).

Pour + d'infos : [site Catalogue des formations de l'UGA](#).

Transfert vers une autre ENSA

La mobilité au sein du réseau des Écoles nationales supérieures d'architecture françaises est gérée par la procédure dite de « transfert ». Le transfert n'est pas automatique et est subordonné à l'agrément d'une commission, à la capacité d'accueil de l'établissement ainsi qu'à l'autorisation du directeur/de la directrice de l'école d'origine. La campagne de transfert a lieu entre le 8 janvier et le 15 février de chaque année.

Plus d'informations dans le *Règlement des études* et dans la rubrique [Conditions d'admission](#) du site Internet de l'école.

L'atelier libre

L'atelier libre accueille les étudiantes et étudiants qui souhaitent travailler en groupe sur tout sujet en lien avec leur cursus : projet, représentation mécanique... Ils bénéficient pendant cet atelier de l'accompagnement d'une enseignante ou d'enseignant et d'étudiantes monitrices/étudiants moniteurs.

Atelier libre : le jeudi après-midi à partir de 14h, en salles d'arts plastiques 488 et 489

Contact : atelierlibre@grenoble.archi.fr

LES RESSOURCES ET SERVICES PÉDAGOGIQUES

Le Centre de documentation

Le centre de documentation de l'école propose dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de la construction, du logement, du paysage ou de l'art :

- des ressources numériques : projets architecturaux internationaux via *Détails Inspiration* et *Buidings Types Online*, livres électroniques, revues en ligne en architecture telles que *El croquis* mais aussi en humanités, géographie et environnement via *Cairn*, vidéos à la demande sur les plateformes *Tènk* et *Filmfriend*, et le journal *Médiapart*.

Accès aux ressources en ligne : www.grenoble.archi.fr/ressources-en-ligne

- 25 000 livres imprimées
- 90 abonnements à des revues françaises et étrangères
- 4000 mémoires d'étudiants, consultables sur place ou en ligne
- 1 000 DVD

Le centre de documentation propose 60 places assises, un espace repos-détente, une salle de travail en petits groupes, l'accès à 6 ordinateurs, un copieur et des scanners.

Toutes les références sont accessibles sur Archirès, le portail documentaire commun aux ENSAP et sur le portail www.archires.archi.fr

Le centre de documentation vous accompagne tout au long de votre parcours avec des formations aux compétences informationnelles en L3, M1 et doctorat.

Les documentalistes sont disponibles pour vous guider dans vos recherches et proposent régulièrement expositions, animations et rencontres en lien avec l'actualité de l'École.

Horaires d'ouverture : https://www.archires.archi.fr/index/index/id_profil/57



Le service reprographie (niveau 3)

L'atelier reprographie possède un copieur au format A4 et A3 spécialement dédié aux gros travaux ou aux documents plus élaborés, en complément des machines en libre-service. Un technicien pourra vous conseiller et vous aider à produire vos documents papier en utilisant notamment du matériel professionnel pour les reliures (thermoreliure, massicot).

La salle informatique attenante est équipée de postes très performants, de logiciels utiles dans le cadre de votre cursus ainsi que de copieurs aux formats A4 et A3. Vous y êtes les bienvenus pour travailler, développer et imprimer vos projets numériques.

Pour + d'infos : <https://lsi.grenoble.archi.fr>

Un guide détaillé des impressions est disponible sur le site du LSI rubrique Informations pratiques / Impressions.



L'Atelier de traitement de l'image (ATIS) (niveau 3)

L'école met à la disposition des étudiantes et étudiants du matériel photo et vidéo numérique, à utiliser sur place ou pour des emprunts de courte durée (s'adresser au service reprographie). Des cabines de développement pour les photos argentiques sont disponibles via l'association TRETO. Un studio radio est accessible sur demande auprès du laboratoire CRESSON-AAU.

Ressources informatiques

Les documentations liées aux services informatiques sont présentes sur l'onglet intranet du site de l'école : <https://www.grenoble.archi.fr/intranet/>.

L'Héliodon et le Ciel artificiel (niveau 1)

L'école dispose de deux salles équipées dédiées aux prises de vue :

- l'héliodon est un outil permettant de visualiser la course du soleil en 3 dimensions. En renseignant sur l'ensoleillement et l'incidence des ombres portées, cet outil d'analyse aide l'étudiante et l'étudiant à mieux comprendre l'environnement et favorise une prise de décision « éclairée » !
- le « ciel artificiel », garantit le même niveau d'éclairage que la lumière du jour pour vos prises de vue de maquettes et autres objets. Les étudiantes et étudiants l'utilisent en libre accès et y effectuent leurs prises de vue en autonomie.

FABLAB IN THE ALPS

Ouvert en septembre 2023, le FabLab in the Alps est le laboratoire de fabrication numérique et de technologie de conception partagé entre l'ENSAG-UGA et l'UGA à destination des étudiantes et étudiants. C'est un nouvel espace de 600 m², flambant neuf, qui accueille les étudiantes et étudiants (à l'intersection Constantine / Maurice Doder). Comme par le passé, l'utilisation des machines spécifiques au FabLab - imprimante 3D, découpe numérique, scanner 3D, etc - se fait via votre carte Papercut.



Vous y trouverez également tout le matériel utile à la réalisation de vos maquettes (**ex atelier maquette**) : scies, perceuses, ponceuses, outillage électroportatif et manuel...

Les fournitures sont en vente à La Coop, la coopérative de l'école.

Afin d'utiliser ces machines en toute sécurité, vous devrez suivre une formation obligatoire aux règles d'hygiène et de sécurité.

Un espace vélo sécurisé se situe sous le bâtiment du FabLab, au niveau parking. Il est accessible sur demande à la responsable du FabLab.

L'ÉCOLE AU QUOTIDIEN

La Cafet'

Point de rencontre très prisé au sein de l'école, la Cafet' vous accueille pour un café, une pause déjeuner ou un encas entre deux cours.

Elle privilégie une cuisine saine, préparée par le traiteur *Perret Cuisine et Convivialité*, avec des produits frais, locaux et de saison. (voir aussi p.43)



Tri des déchets

L'école s'équipe progressivement de collecteurs spécifiques pour le tri des déchets.

Voici les consignes de tri :

- Dans le **poubelle JAUNE** : tous les emballages (cartonnés ou métalliques, bouteilles...)
- Dans la **poubelle BLEUE** : les papiers (journaux, magazine, livres ...)
- Dans la **poubelle VERTE** : le verre
- Dans la **poubelle NOIRE** : tous les autres déchets (SAUF les piles, les produits toxiques et le textile)

Casiers

Des casiers individuels pour le stockage des effets personnels des étudiantes et étudiants sont à disposition en plusieurs endroits des niveaux 1 et 2. Ils doivent être fermés au moyen d'un cadenas (non fourni) et libérés début juillet.

Attention, les casiers non libérés le 1er juillet de chaque année sont ouverts et vidés, leur contenu n'est pas conservé.

Urgences

En cas d'urgence médicale, malaise, problème de sécurité... adressez-vous à l'accueil ou contactez par téléphone le 04 76 69 84 84, ou le 84 84 si vous utilisez un téléphone d'une salle de l'école.

LES DROITS ET DEVOIRS DE L'ÉTUDIANT

En rejoignant l'ENSAG-UGA, vous intégrez un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche qui réunit des communautés étudiante, enseignante et administrative. Vous vous engagez ainsi à respecter le fonctionnement de l'établissement ainsi que le *Règlement des études* de la formation à laquelle vous êtes inscrit.

Lors de votre inscription, vous avez signé des documents qui vous engagent et rappellent les droits et les devoirs de chacun pour favoriser le bien-vivre ensemble :

- Charte en faveur de l'égalité et de la diversité
- Charte anti-plagiat
- Formulaire de droit à l'image
- Charte du bon usage de l'informatique et du réseau RENATER
- Charte d'utilisation des documents audiovisuels et numériques.

À noter : les travaux réalisés par les étudiantes et étudiants dans le cadre pédagogique restent la propriété intellectuelle de l'ENSAG-UGA.

Du bon usage de l'ordinateur et du téléphone

En cours, l'utilisation d'un ordinateur portable est soumise à l'accord de votre enseignante/enseignant. Attention ! L'utilisation de multiprise n'est pas autorisée.

L'utilisation du téléphone portable est interdite pendant les cours, quel qu'en soit l'usage.

Des espaces et biens communs

Pour le bénéfice de tous, nous vous appelons à prendre le plus grand soin du matériel, du mobilier et des équipements de l'école.

Il s'agit de notre bien commun.

Les objets trouvés ou récupérés doivent être remis à l'accueil.

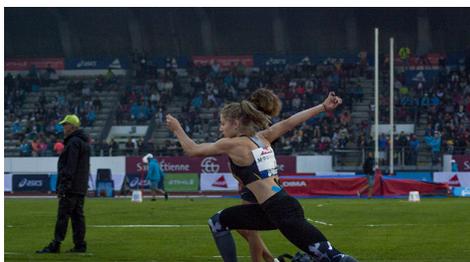


DES PARCOURS ADAPTÉS AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Sportifs / sportives et artistes de haut niveau

En lien avec l'UGA, l'ENSAG-UGA propose un accompagnement adapté aux étudiantes et étudiants sportifs ou artistes de haut niveau. Ces statuts spécifiques permettent de bénéficier d'aménagements de la scolarité : gestion anticipée des absences, emplois du temps et année d'étude aménagée, ...

Contact : vie.etudiante@grenoble.archi.fr



Étudiantes et étudiants en situation de handicap

Avec l'appui du Service accueil handicap (SAH) de l'UGA, l'ENSAG-UGA propose un accompagnement adapté aux étudiantes et étudiants en situation de handicap, quelle que soit la nature du handicap : supports de cours, aide à la prise de notes, heures de soutien, emplois du temps adaptés et, pour les examens : majoration du temps, sujets adaptés ou encore assistance d'une secrétaire...

Pour + d'infos : [site UGA, mot clé Handicap](#)

Contact : scolarite.handicap@grenoble.archi.fr

L'engagement étudiant

Les étudiantes et étudiants salariés, entrepreneurs, membres du bureau d'une association régie par la loi 1^{er} juillet 1901, les aidants familiaux ou élus dans les instances de l'école ou de l'UGA, les aidants familiaux et chargés de famille (parents, personnes ayant à charge un proche en perte d'autonomie, situation de handicap, maladie), celles et ceux ayant un engagement citoyen (toute réserve opérationnelle (police, armée, civique), sapeur-pompiers volontaires, services civique, mandat syndical, élus dans une collectivité locale...) peuvent bénéficier du statut. Une liste est établie chaque semestre et communiquée aux enseignants, via Taïga.

Des aménagements d'études et de validation sont étudiés au cas par cas pour rendre au mieux compatibles le parcours d'études avec les situations induites par l'engagement. Il peut s'agir d'aménagements de rythmes, de modalités de rendus, de présence, d'assiduité, de contenus d'enseignements, de validation des enseignements, de déplacements etc.

Et il est essentiel de garantir un parcours d'études dans de bonnes conditions avec le même niveau d'exigence que les autres camarades de promotion.

Contact : vie.etudiante@grenoble.archi.fr

Accueillir les étudiantes et étudiants internationaux

Chaque année, l'ENSAG-UGA accueille environ 20% d'étudiantes et étudiants internationaux de 50 nationalités différentes. La majorité des cours est dispensée en langue française et un enseignement de Français langue étrangère (FLE) permet aux étudiantes et étudiants internationaux de consolider leur maîtrise du français. L'anglais est pratiqué dans de nombreux enseignements en lien avec des cours d'anglais de spécialité, de la L1 au M2.

Les étudiantes et étudiants bénéficiant d'une protection temporaire ou du statut de réfugié sont accueillis dans le cadre d'un programme d'accompagnement spécifique.

LE PLAN DE SANTÉ ÉTUDIANT

Le ministère de la Culture s'est doté, depuis mars 2022, d'un plan « pour améliorer le bien-être et la santé des étudiantes et étudiants des 21 ENSA ». L'école déploie les 30 préconisations sous 2 angles : « les étudiantes et étudiants dans leur établissement » et les « étudiantes et étudiants dans leur cursus ».

Améliorer le suivi social, mettre en place des « référents » étudiants, former les personnels pour lutter contre les discriminations et les violences sexistes et sexuelles, faciliter l'accès aux soins, lutter contre la précarité menstruelle, sanctuariser une demi-journée libre pour des activités sportives, sociales ou culturelles, communiquer sur les dispositifs et les ressources...

Autant d'actions concrètes qui engagent l'école et dont les effets et retombées seront évalués au fur et à mesure.

PRÉVENIR LA PRATIQUE DE LA CHARRETTE

Au XIXe siècle, lorsque l'enseignement de l'architecture était dispensé à l'Ecole des beaux-arts de Paris, il arrivait que les étudiantes et étudiants achèvent leurs planches de rendu sur les charrettes tirées par des mulets qui les transportaient des ateliers extérieurs jusqu'à l'école : il s'agissait alors d'apporter la dernière touche à son rendu, rien de plus.



La pratique de la « charrette » qui consiste à travailler intensément jusqu'à réduire son temps de sommeil, d'alimentation, de sociabilité ou d'activité physique afin de rendre un travail dans le délai imparti est dommageable pour la santé physique et psychologique des étudiantes et étudiants : **la charrette n'a pas sa place à l'ENSAG-UGA.**

Les enseignantes/enseignants et l'administration veillent au bien-être des étudiantes et des étudiants, à la qualité des conditions d'apprentissage et à la prévention de la « charrette » : le programme pédagogique, le calendrier universitaire et les emplois du temps ont été élaborés en tenant compte des rythmes de chacun. Si vous constatez une surcharge de travail, si les consignes vous sont données trop tardivement, si vous avez des difficultés à gérer votre temps ou pour toute autre question de méthode de travail ou d'organisation, sollicitez les étudiantes et étudiants délégués de votre promotion ou votre gestionnaire de scolarité, selon la situation.

PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES

Prévenir les discriminations et le harcèlement sous toutes leurs formes

Une discrimination est un traitement défavorable d'une personne par rapport à une autre, placée dans une situation comparable, en raison de critères interdits par la loi tels que le sexe, l'âge, le handicap, l'origine, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, la situation de famille, l'état de santé, l'apparence physique, etc. À ce jour, la loi reconnaît plus de 25 critères de discrimination.

Le harcèlement est puni dans plusieurs situations : harcèlement moral, sexuel ou téléphonique, cyber-harcèlement, harcèlement scolaire. Le fait pour une étudiante ou un étudiant ou un groupe d'étudiants de faire subir de manière répétée à un camarade des propos ou des comportements agressifs constitue du harcèlement.

L'établissement est attentif à promouvoir des conditions de travail favorisant la bienveillance mutuelle et le respect de chacun. L'école prendra toutes les mesures disciplinaires et pénales qui s'imposent en cas de discrimination ou de harcèlement, qu'ils aient été commis en son sein ou en dehors.

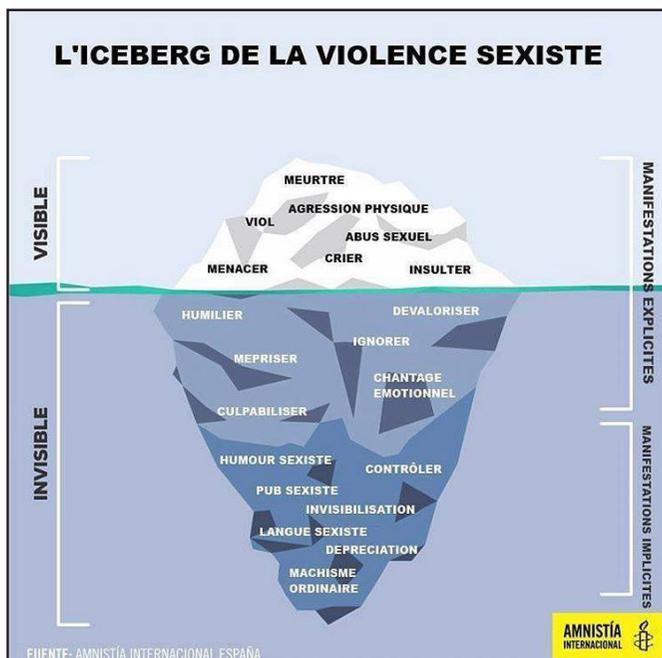
Comme tous les établissements du site universitaire, l'école est mobilisée contre les situations de violences, de harcèlement, et de discriminations.

Pour + d'infos : <https://www.univ-grenoble-alpes.fr/universite/engagements/engagements-societaux-et-environnementaux/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations/egalite-et-lutte-contre-les-discriminations-709931.kjsp>

Prévenir le harcèlement et les violences sexuelles et sexistes

L'ENSAG-UGA mobilisée quant au signalement des violences sexuelles et sexistes : L'ENSAG-UGA a signé une convention de partenariat avec la Direction départementale de la sécurité publique (DDSP), l'association France Victimes 38, aux côtés de l'Université Grenoble Alpes, Grenoble INP, Science Po Grenoble, GEM et le CROUS de Grenoble.

Tout signalement de VSS d'une particulière gravité sera transmis au Parquet qui appréciera les suites à donner à ce signalement pour ouverture d'une enquête par la DDSP. Les victimes présumées se verront proposer systématiquement un accompagnement juridique et psychologique gratuit par l'association France Victimes 38.



Favoriser l'inclusion des personnes transgenres

Comme tous les établissements d'enseignement supérieur, l'ENSAG-UGA permet aux étudiantes, étudiants et personnels transgenres d'utiliser leur prénom d'usage sur les documents relatifs à la vie de l'établissement. À la demande des intéressés, les mentions « Madame/Monsieur » qui ne sont pas constitutives de l'état civil de la personne, pourront également être supprimées des correspondances. Renseignements auprès de votre gestionnaire de scolarité.

Dispositifs de signalement

En tant qu'étudiante ou étudiant, enseignant ou enseignante, personnel administratif, si vous êtes témoin ou victime d'un agissement inadapté, deux dispositifs de signalement accessibles en ligne sont à votre disposition :

- [le dispositif de signalement de l'Université Grenoble Alpes](#),
- [la cellule de signalement du ministère de la Culture](#).

Des sessions de sensibilisation et de formation à destination de l'ensemble des publics concernés sont régulièrement organisées au sein de notre établissement. Vous trouverez des informations permettant l'identification, la prévention et le traitement des agissements répréhensibles dans le guide « [Prévenir et agir contre les violences sexistes et sexuelles](#) ».

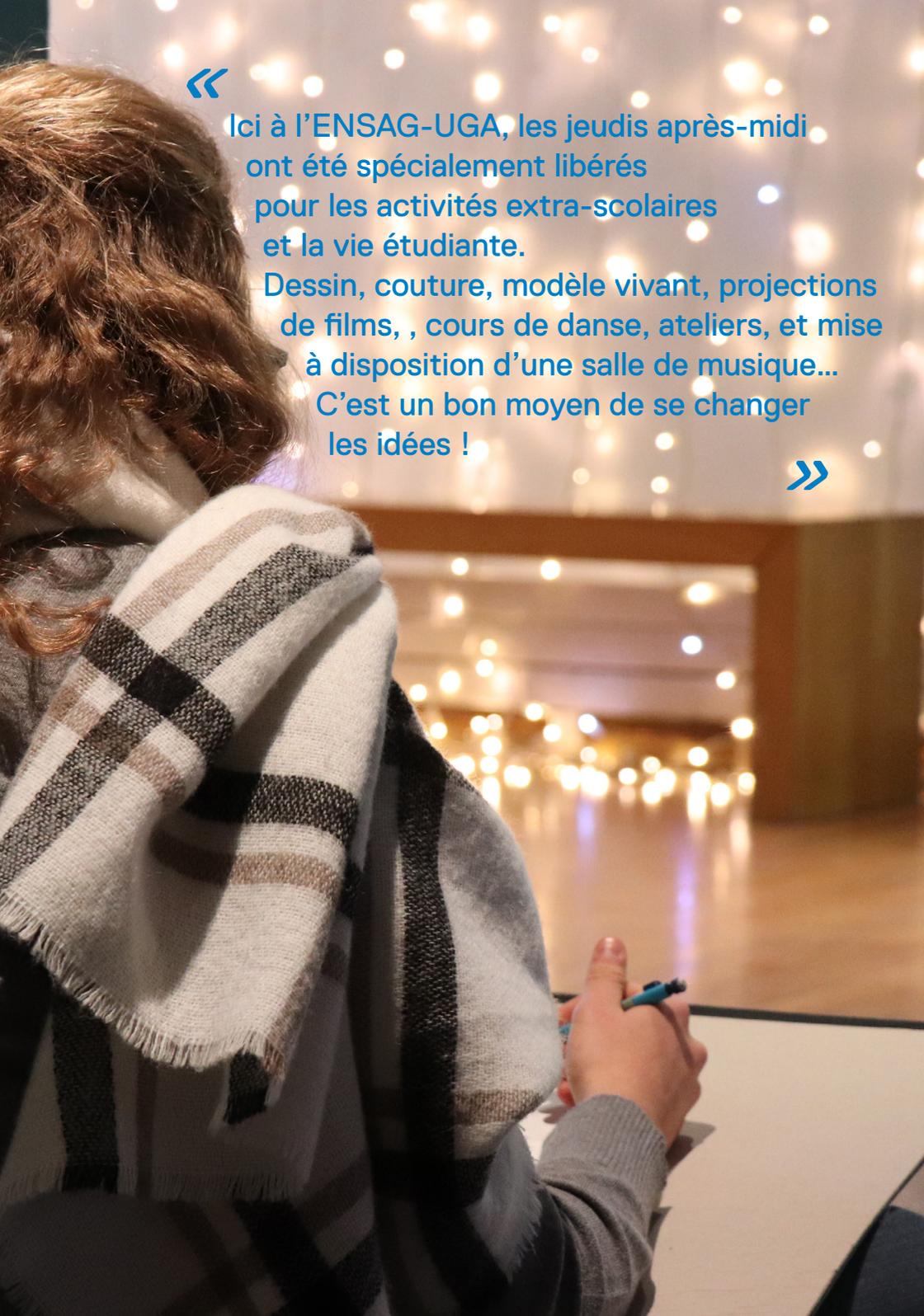
L'ENSAG-UGA a formalisé son engagement à inscrire la culture du consentement comme un principe fondateur de la lutte contre les VSS en signant [la charte du consentement commune à l'UGA et ses établissements composantes](#).



Ici à l'ENSAG-UGA, les jeudis après-midi ont été spécialement libérés pour les activités extra-scolaires et la vie étudiante.

Dessin, couture, modèle vivant, projections de films, , cours de danse, ateliers, et mise à disposition d'une salle de musique...

C'est un bon moyen de se changer les idées !



LA VIE ÉTUDIANTE À L'ENSAG-UGA

LES ASSOCIATIONS

Grâce au dynamisme et à l'esprit d'initiative de ses étudiantes et étudiants, la vie associative à l'ENSAG-UGA offre de nombreuses activités et actions portées par ses huit associations tout au long de l'année.

Retrouvez les pages facebook et les comptes instagram des associations sur le [site de l'ENSAG-UGA](#), [rubrique Vie associative](#).



Archiball : le sport à l'ENSAG-UGA

L'association organise la pratique des sports individuels et des sports collectifs avec le soutien de la FFSU.

Contact : archiball@grenoble.archi.fr



La Coop : fournitures à prix préférentiels

La Coop propose des fournitures et matériels pédagogiques à moindre coût (papier dessin, photocopiés, matériel pour maquettes). Une permanence est ouverte 2 heures/jour minimum pendant les périodes de cours (au niveau du hall d'accueil en salle 235).

Contact : coop@grenoble.archi.fr



Cutch : la junior entreprise de l'école

Association à vocation pédagogique, Cutch a pour but d'établir une passerelle entre les connaissances apprises à l'école et le monde professionnel.

Contact : cutch@grenoble.archi.fr Tel : +33.6.95.03.43.60 www.cutch.fr



Transfert : accueil des étudiants étrangers

L'association organise l'accueil des étudiants internationaux et accompagne les étudiants dans leur projet d'études à l'international. Permanence ouverte à la demande des étudiants (salle 83).

Contact : transfert@grenoble.archi.fr



Treto : promotion Art et Culture à l'ENSAG-UGA

Avec la volonté de promouvoir l'art et la culture au sein de l'école, l'association organise des expositions, des débats ainsi qu'un concours photo.

Contact : treto@grenoble.archi.fr



BDA (Bureau des associations)

Le BDA facilite la cohésion entre les associations et les promotions en proposant des événements qui leur sont réservés. Il organise également le week-end de bienvenue ou le gala des architectes. Permanences : salle 86.

Contact : bda@grenoble.archi.fr



Lacharette

Echanger et créer avec les autres écoles d'architecture en Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque année, Lacharette organise avec la complicité des ENSA de Grenoble, Lyon, Clermont-Ferrand et Saint-Étienne, 2 jours de workshop afin de créer ensemble et de partager des sensibilités architecturales différentes.

L'association propose aussi des visites de chantier au cours de l'année.

Contact : lacharette@grenoble.archi.fr



RER-A (Représentation Étudiante et Revendications - Architecture)

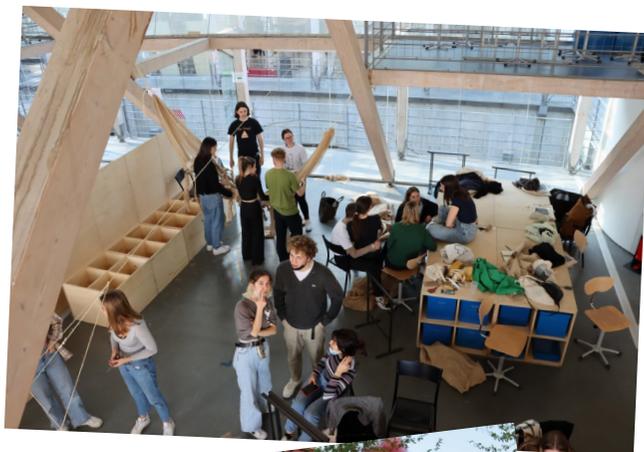
L'association participe à l'ouverture des étudiants de l'ENSAG-UGA aux questions politiques et sociales. L'association a aussi pour mission de former les étudiants engagés dans les instances représentatives et dans les associations.

Contact : rera@grenoble.archi.fr

Uneap : Union nationale des étudiants en architecture et paysage

L'association a pour ambition de soutenir la représentation et la vie étudiante à l'échelle nationale au travers d'événements, de rencontres et de projets.

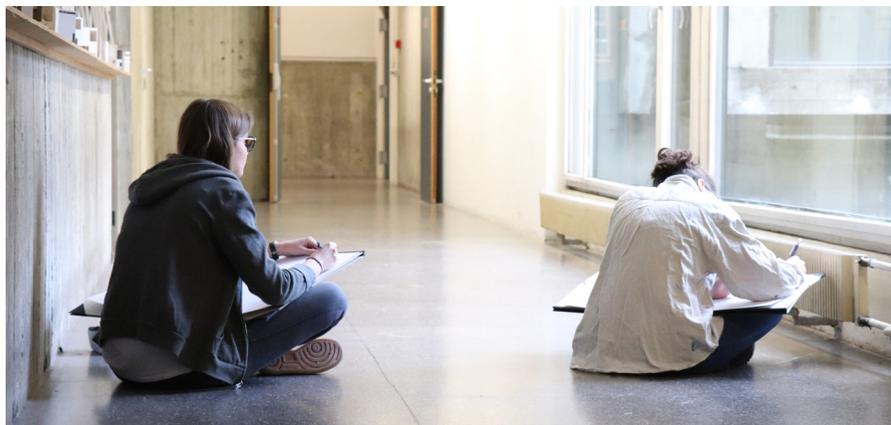
Site web : www.uneap.fr



LES ACTIVITÉS CULTURELLES, CITOYENNES ET SPORTIVES À L'ENSAG-UGA

Dessin modèle vivant, couture, danse, photo argentique, jardinage, salle de musique au sous-sol, fresque du climat... Les associations étudiantes de l'ENSAG-UGA proposent de nombreuses activités dans les locaux de l'école, à l'heure du déjeuner, le jeudi après-midi, le week-end...

Renseignements et inscriptions auprès de Treto (activités culturelles), Archiball (activités sportives) et RER-A (jardinage, communication non-violente,...).



LA CVEC

La Contribution à la vie étudiante et de campus (CVEC) est versée par chaque étudiante et étudiant au moment de son inscription, et collectée par le Crous. Une partie de son montant est reversée à l'école pour réaliser des projets au service de la vie étudiante au sein de l'établissement : santé et bien-être étudiant, accompagnement social, art et culture, citoyenneté, sport...

Étudiants et associations peuvent proposer des projets qui sont soumis à la commission CVEC, composée principalement d'élus étudiantes/étudiants et de responsables associatifs. Vous souhaitez proposer un nouveau projet ?

Contact : cvec@grenoble.archi.fr

Vous pouvez également vous rapprocher des associations étudiantes de l'école si vous souhaitez être accompagnés.

LA CARTE D'ÉTUDIANT MULTISERVICES

Lors de votre première inscription, une carte d'étudiant, valable pour toute la durée de votre cursus à l'ENSAG-UGA, vous est délivrée. À chaque nouvelle inscription annuelle, la carte doit être actualisée par l'apposition d'un « sticker » fourni par l'école.

Cette carte est multiservices : elle fait office de justificatif d'identité, de porte-monnaie électronique et vous donne accès aux droits afférents au statut étudiant et aux différents services payants du campus universitaire (restaurants, piscine...). Elle sert de pass pour entrer dans l'école.

Notez qu'en cas de perte de la carte étudiant, vous devrez prévenir le service des admissions admission@grenoble.archi.fr et vous acquitter de la somme de 5 euros sur Taïga pour son renouvellement.

La carte d'étudiant comporte une puce Izly : un code vous sera transmis par courriel pour l'activer au début de votre première inscription.

Pour + d'infos : www.help.izly.fr



ÊTRE ÉTUDIANT À GRENOBLE

Le site universitaire grenoblois offre un environnement de services d'une très grande qualité pour tous les étudiants et étudiantes, quel que soit leur lieu d'études et leur situation individuelle. Tout ce que vous voulez savoir sur la vie étudiante, les services et les ressources disponibles, les actualités se trouvent en ligne sur le Portail étudiant de l'UGA.

Et pour un accueil physique, allez à Muse, la maison des services étudiants.

Cet espace regroupe une grande partie des services à destination des étudiantes et étudiants de l'Université Grenoble Alpes : Centre de santé, culture, sport, international, handicap, siège administratif du Crous Grenoble Alpes, icampus Welcome center, Pépite Ozer et ses services à la vie étudiante...

Muse :

80 rue Ampère - Domaine universitaire de Saint Martin d'Hères

Tram B & C - Arrêt Gabriel Fauré - Muse

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 9h à 17h

Tél : 04 76 18 79 79

Portail étudiant de l'UGA : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/>.

LE SERVICE SOCIAL

Se financer : bourses et aides sociales

Partenaire privilégié de votre vie étudiante, le CROUS vous conseille et vous oriente vers les bons interlocuteurs pour l'obtention de bourses ou d'aides en cas de difficultés financières. Il peut également vous accompagner dans la recherche d'un emploi compatible avec vos études.

Se loger

Le CROUS met à votre disposition 7000 logements étudiants sur Grenoble et son agglomération. Pour trouver les offres de logement adaptées à votre budget, des outils de recherche efficaces existent. Le CROUS propose également des solutions innovantes et solidaires pour favoriser une autre façon d'habiter.

Pour + d'infos : www.crous-grenoble.fr

Consulter une assistante sociale

Une assistante sociale du CROUS assure régulièrement une permanence à l'**Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)**, situé à quelques mètres de l'école d'architecture, le mercredi matin (salle U-313)

Les rendez-vous doivent être pris en ligne <https://iuga.univ-grenoble-alpes.fr/etudiants/social-et-handicap/>

Il est également possible de prendre rendez-vous via l'adresse du référent assistante sociale à l'ENSAG-UGA : social.etudiant@grenoble.archi.fr

VIE PRATIQUE

Se déplacer

À Grenoble, le vélo est roi ! Moyen de transport idéal et peu onéreux, il permet de se déplacer rapidement dans toute l'agglomération grenobloise.

Vous trouverez [sur ce lien](#) toutes les informations nécessaires pour vous aider dans vos trajets en mobilités douces : location ou aides à l'achat, itinéraires sécurisés, ateliers de réparation...

A l'école, 120 places de stationnement vélo sécurisées vous permettront de vous garer facilement dans le parking. Vous pouvez y accéder avec votre carte d'étudiant. La circulation jusqu'à l'espace vélo se fait sur une voie jaune stabilisée le long de la voie de circulation des voitures, pour l'entrée et la sortie. Soyez vigilants, notamment en descendant la rampe. Certaines places se situent dans un espace grillagé fermé. Vous pouvez demander le code d'accès à cet espace à l'accueil.

Même si le parking est équipé de contrôle d'accès vous devez impérativement accrocher votre vélo correctement sur les arceaux : au minimum 3 points d'accroche (roue, cadre, arceau).

L'atelier vélo de l'école se trouve également dans le parking. Il s'organise autour d'étudiants et d'étudiantes bénévoles qui tiennent des créneaux réguliers ouverts à tous et toutes. N'hésitez pas à apporter vos vélo pour réparation !

Et si vous n'avez pas encore de vélo, l'atelier pourra peut être vous en fournir un de second main grâce aux collaborations établies avec d'autres ateliers partenaires.

Le tram grenoblois est également un moyen de transport privilégié. Des abonnements à prix réduits sont proposés aux étudiants. Toutes les informations utiles sur www.reso-m.fr

Pour vous déplacer autour de Grenoble et découvrir les nombreuses activités de montagne, vous pouvez utiliser les nombreuses lignes [Cars Region](#) (tarifs réduits pour les moins de 26 ans).

Se restaurer

À l'école, la Cafet' est animée par Perret Cuisine et Convivialité. Sont proposées 2 formules déjeuner pour les étudiants (1 sandwich + 1 gâteau, ou 1 pastabox + compote à 1€ pour les boursiers et à 3,30€ pour les non boursiers). Vous y trouverez également des boissons chaudes et froides, des sandwiches et biscuits, mais aussi des repas complets réalisés avec des produits locaux, et comprenant des propositions vegan.

On peut venir y réchauffer son plat dans l'un des micro-ondes mis à disposition et y déjeuner.

Une cinquantaine de points de restauration du CROUS sont à la disposition des étudiants dans toute l'agglomération : restaurants universitaires, cafétérias, points chauds,... Les étudiants bénéficient des tarifs universitaires via leur carte Izly.

En plus des 2 formules proposées à la cafétéria, le CROUS propose Crous & Go', un service de «click'n'collect» de repas complets à 1€ pour les boursiers et à 3,30€ pour les non boursiers, livrés en fin de matinée à l'école dans les frigos situés dans le hall d'entrée, près de l'association La Coop.

Il faut avoir un compte Izly (créé automatiquement pour tout étudiant). Une fois votre compte activé (qui comprend votre statut : boursier, non boursier, personnel, etc), il faut créer un compte Crous & go. Une fois que vous aurez passé commande, elle se trouvera, avant midi, dans un frigo destiné au click'n'collect, situé dans la cafétéria de l'école. Il y a même des options végétariennes.

Par respect des uns envers les autres, et si vous vous respectez vous-même, ne volez pas le repas de vos camarades même s'il est encore dans le frigo à 17h.

Lien Crous & Go' : <https://crousandgo.crous-grenoble.fr/grenoble-ENSAG-UGA/>

En cas d'urgences, le gestionnaire de scolarité, le Pôle Vie étudiante ou la psy de l'école sont disponibles rapidement.

LA SANTÉ

Prévention et suivi médical

Le Centre de santé universitaire de Grenoble accueille les étudiantes et étudiants gratuitement toute l'année, et permet de rencontrer toutes sortes de spécialistes sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères.

Pour + d'infos : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/sante-et-bien-etre/vous-soigner/trouver-un-medecin/a-grenoble-le-centre-de-sante-universitaire/le-centre-de-sante-universitaire-de-grenoble-1397304.kjsp>

Soutien psychologique et santé mentale

« Coup de blues » passager ou détresse installée, vous n'êtes pas à l'abri de rencontrer des

moments difficiles. Depuis la crise sanitaire les dispositifs se sont renforcés : à l'école ou sur le campus, à distance, par téléphone... L'écoute et le bien-être étudiant sont des conditions de base pour mener ses études. L'important est de le savoir et... d'en parler !

Des permanences psychologiques gratuites à l'ENSAG-UGA :

L'ENSAG-UGA a mis en place des permanences psychologiques gratuites destinées aux étudiantes et étudiants.

Prise de rendez-vous par mail contact@psychologue-emmapironon.fr ou par téléphone au 07 83 23 91 93 directement auprès de la psychologue clinicienne.

Le dispositif « Santé Psy Étudiants » : vous offre un accompagnement psychologique gratuit. Pour en bénéficier allez sur le site <https://santepsy.etudiant.gouv.fr>, et pour plus d'infos contactez le service de santé universitaire. **Votre numéro INE** vous sera demandé par le psychologue pour la création de votre dossier. Retrouvez-le sur votre carte étudiante ou votre certificat de scolarité.

Un dispositif d'accompagnement par le CROUS :

En complémentarité de l'offre de soins proposée par les centres de santé étudiants, le Crous Grenoble Alpes propose des consultations de soutien psychologique en faveur de toutes les étudiantes et tous les étudiants

<https://www.crous-grenoble.fr/social-et-accompagnement/soutien-et-ecoute/accompagnement-psychologique/>

Il existe également d'autres dispositifs de soutien et d'écoute :

- La cellule d'écoute et de soutien psychologique du ministère de la Culture. Mise en relation, en toute confidentialité, avec un psychologue clinicien (rendez-vous sous 48h) : soutienpsy@audiens.org
- La plateforme de soutien psychologique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à destination des étudiants et des apprentis. Contact : 04 26 73 32 32 (appel anonyme et gratuit, 24h/24 et 7j/7) ;
- Un dispositif d'écoute et d'aide psychologique par le CROUS : Des psychologues sont joignables 24h/24 et 7 jours/7 au 08 00 73 08 15. Pour plus d'infos : <https://www.lescrous.fr/2023/11/soutien-psychologique-crous/> ;
- enfin, Alpine est une ligne d'écoute gratuite, anonyme et confidentielle, tenue par des étudiants bénévoles de l'UGA, préalablement formés et encadrés par des psychologues. Contact : 04 65 84 38 32 contact@alpine.fr
Permanences le vendredi, samedi, dimanche et lundi soir de 20h à 23h.

Vos observations sont les bienvenues !

Vous avez des observations ou des suggestions concernant la prévention des risques et l'amélioration des conditions d'études ? Le registre des usagers en matière de santé et de sécurité au travail est à votre disposition à l'accueil.

Les Etudiants Relai Santé (ERS)

Dans notre école les « étudiants relais santé (ERS)» en contrat avec L'ENSAG-UGA ont un rôle d'accueil, d'information et d'orientation autour de toutes les problématiques de santé, notamment celles relatives à la santé mentale, à la prévention et au bien-être.

Ils sont là pour vous aider à mieux comprendre les services de santé, représenter les étudiants au centre de santé. Les étudiants relais santé sont présents pour aider nos étudiants à s'informer justement et les orienter vers les bonnes structures selon leurs difficultés. Vous les croiserez peut-être en action, dans nos murs organisant des événements. Plus d'infos sur leur page Instagram [@ensag_ers](#)

DES JOBS ÉTUDIANTS À L'ENSAG-UGA

Vous recherchez un job d'étudiant ? Devenez moniteur, monitrice à l'ENSAG-UGA ! Chaque année, l'école recrute des moniteurs et monitrices pour intervenir en soutien dans le cadre d'échanges de pair à pair au Centre de documentation, LSI, FabLab, Atelier libre... Les appels à candidature sont diffusés dans la lettre d'information de l'école diffusée par le service communication chaque semaine.

À noter : les contrats de monitorat sont plafonnés à 160 heures par année universitaire et sont rémunérés au SMIC horaire.

SE REPÉRER À GRENOBLE

Classée parmi les villes les plus innovantes du monde ([classement FINOM 2021](#)), bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle au cœur des Alpes françaises, et riche d'une industrie de pointe, Grenoble présente une attractivité indéniable. Ville particulièrement dynamique en raison d'une collaboration étroite entre les mondes de la recherche, de l'industrie et de l'université, mais aussi ville étudiante, sportive et culturelle, Grenoble a tous les atouts pour séduire et se classe en 49^{ème} position.

La vie culturelle et associative

Grenoble propose une grande diversité d'équipements culturels : musées, théâtres, salles de spectacles, salles de concert, bibliothèques,... Chaque année, la ville accompagne de nombreux acteurs dans tous les champs de la vie artistique et culturelle : arts de la scène, musique, arts visuels, cinéma, livre et patrimoine.

Par ailleurs le service culturel de l'Université Grenoble Alpes organise de nombreux événements tout au long de l'année à destination du public étudiant. Retrouvez diverses programmations culturelles sur <https://culture.univ-grenoble-alpes.fr/>.

Avec plus de 200 associations étudiantes sur le campus et ailleurs, il y a matière à s'impliquer, se divertir, s'épanouir, etc. Des espaces spécialement dédiés à la vie étudiante et associative sont disséminés sur le campus et sur la presqu'île de Grenoble.

Pour plus d'infos rendez-vous sur le site de l'UGA :

- « Le portail étudiant », onglet « Expériences étudiantes et engagement » lien (<https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/experiences-et-engagements/>)

Au sein de l'ENSAG-UGA, nous vous proposons toute l'année des conférences, expositions et parfois des concerts en fin de journée ou sur le temps de la pause déjeuner. La lettre d'information hebdomadaire de l'école et l'affichage relaient tous ces événements.

Faire du sport à Grenoble

Grenoble offre avant tout un cadre exceptionnel pour les sports de montagne et dispose d'installations sportives hors norme depuis les Jeux Olympiques d'hiver 1968. Si la montagne a tous les honneurs, la capitale des Alpes, résolument sportive, propose néanmoins une large palette d'activités physiques. De la compétition et des sports de haut niveau à la pratique sportive récréative, il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux..

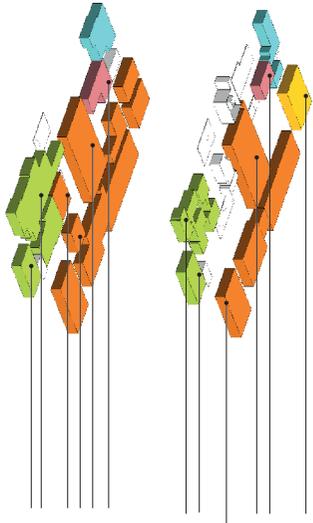
Pour + d'infos : <https://omsgrenoble.fr/>

<https://suaps.univ-grenoble-alpes.fr/menu-principal/activites-a-grenoble/>



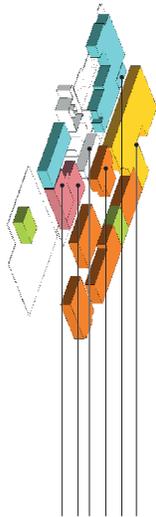
SE REPÉRER DANS D'ÉCOLE

NIVEAU 4



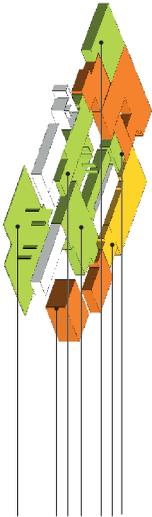
- MHA
- La Cité*
- Amphithéâtre Magjone 3
- Salle d'arts plastiques
- Atelier du traitement de l'image (ATI)
- Centre de documentation
- La Cité*
- Ampis Magjone 2 + 3
- Assistance sociale - salle 304
- Libre service informatique (LSI)
- Centre de documentation
- Atelier du traitement de l'image (ATI) +
- Studio photo

NIVEAU 3



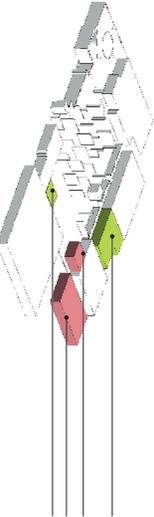
- AJU Osson
- Apprentissage
- Amphithéâtre Magjone 2
- Accueil
- Grande Galerie
- La COOP

NIVEAU 2



- Héliodon + ESCI artificiel
- ATEXCC
- LECA Digital ROL
- Atelier design
- Atelier maquette
- Amphithéâtre Simouret (205 pl)
- Espace construction

NIVEAU 1



- Amphithéâtre du parc
- Studio de musique
- Bureau associatifs
- Gangway vélos

NIVEAU 0

- Vie étudiante
- Ressources étudiantes
- Enseignements
- Administration
- Recherches

VOS PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

Pour vous accompagner dans votre cursus, des équipes sont à vos côtés.
N'hésitez pas à les solliciter !

Scolarité :

Licence 1 : scolarite.licence1@grenoble.archi.fr

Licence 2 : scolarite.licence2@grenoble.archi.fr

Licence 3 : scolarite.licence3@grenoble.archi.fr

Master 1 : scolarite.master1@grenoble.archi.fr

Master 2 : scolarite.master2@grenoble.archi.fr

Doctorat : info.doctorat@grenoble.archi.fr

HMONP : scolarite.hmonp@grenoble.archi.fr

Master Design, parcours Design, résilience, habiter : scolarite.design@grenoble.archi.fr

DSA Architecture de terre : scolarite.dsa@grenoble.archi.fr

Inscriptions et bourses : admission@grenoble.archi.fr

Mobilité entrante : incoming@grenoble.archi.fr

Mobilité sortante : outgoing@grenoble.archi.fr

Informatique : informatique@grenoble.archi.fr

Communication : communication@grenoble.archi.fr

Vie étudiante : vie.etudiante@grenoble.archi.fr

Orientation : orientation@grenoble.archi.fr

Réfèrent handicap : scolarite.handicap@grenoble.archi.fr

Réfèrent assistante sociale : social.etudiant@grenoble.archi.fr

Les noms de vos interlocuteurs sont consultables sur le site internet de l'école, rubriques École / Équipe administrative.

Les horaires des gestionnaires de scolarité sont indiqués sur la porte de leur bureau.

ATTENTION nouveau portail vie étudiante pour l'UGA

<https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/>

Crédits photos du guide

couverture : Elizaveta FADEEVA - p.2, 10 et 15 : Quentin Chansavang - p.4, 25 et 27 : Macary Page - p.8 : archives ENSAG - p.13, 15, 16, 24, 27, 28, 30, 34 et 38 : ENSAG - p.13, 18, 24, et 26 : Renaud Chaignet - p.15 : Paul Rafferty - p.29 : Titouan Mariac - p.37 : Les associations Archiball, Lacharette et Transfert - p.40 : Pierre Jayet - p.45 : Arnaud Lesueur

RETROUVEZ L'ENSAG-UGA SUR :



60 AVENUE DE CONSTANTINE – CS 12636 – 38036 GRENOBLE CEDEX 2
T. 33 (0)4 76 69 83 00 WWW.GRENOBLE.ARCHI.FR